



CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2021

La société LOUIS MOULIN a été créée en France en 1963 et est spécialisée dans la fabrication de produits destinés à la décoration et l'aménagement du jardin.

En 2017 la SAS Louis Moulin rejoint CQFD et bénéficie :

- d'une structure industrielle importante : 3 sites de production
- d'une forte capacité d'innovation
- d'une porte ouverte sur l'Europe
- de l'appartenance à un groupe financier solide et indépendant, ce qui lui permet de s'améliorer et se réinventer constamment.

Elle propose des produits de qualité à destination des jardiniers avertis et débutants, mais aussi pour les utilisateurs professionnels.

FABRICATION 100% FRANCAISE

Notre production est assurée dans nos ateliers, en France, selon des procédés et avec un « savoir fer » qui ont fait le succès de l'entreprise.

L'INNOVATION

Récompensée par des trophées reconnus des professionnels du métier de la jardinerie : l'Arche Mandala REF 5023 a reçu le

trophée de bronze JARD'INNOV  dans la catégorie Aménagement et Equipement du Jardin, la société LOUIS MOULIN inscrit son développement et sa pérennité dans une démarche innovante en développant sans cesse de nouveaux produits de qualité.

- 2021 marque l'entrée de la nouvelle texture du coloris Vert Sapin, RALL 6005 fine texture
- 11 NOUVEAUTÉS commercialisées sur 2021
- LOUIS MOULIN : 1^{er} fournisseur à proposer une Arche bi-matière : Métal + Corde

L'innovation est à tous les niveaux : nouveaux modèles d'arches et treillages à piquer, design uniques, nouveaux modèles de figurines, nouveaux produits décoratifs. Ainsi, Louis MOULIN est particulièrement attentif à proposer des produits facilement accessibles tant aux experts qu'aux néophytes et accompagne les distributeurs et utilisateurs, par de nombreux présentoirs pour chaque catégorie de produits, des cartons décorés quadri et des Informations sur le Lieu de Vente.

3 LABELS



pour tous les produits destinés aux petits espaces (balcons, terrasses, ...) et aux consommateurs urbains



qui regroupe tous les produits et les nouveautés pour la décoration de la maison et du jardin,



Le LABEL  concerne une courte gamme de Supports de Jardinières, Porte-pots, Roule-plantes et Arches en partie de provenance européenne, d'un bon rapport qualité-prix permettant d'être présent sur une offre d'entrée de gamme pour les consommateurs sensibles au prix de vente.

NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

LOUIS MOULIN s'engage défendre des valeurs de citoyenneté qui nous tiennent à cœur :

La mise en avant permanente du 100% français : c'est là notre façon de défendre nos emplois et ceux de nos enfants

Siège social : Parc d'activité Les Ayats - 84, rue de Guénas - 69390 MILLERY - FRANCE

Tél. : +33 (0)4 72 24 31 79 - Fax : +33 (0)4 86 17 24 67

contact@louismoulin.com / www.louismoulin.com



SAS au capital de 150 000 € - RCS LYON 423 228 543 - SIRET 423 228 543 00017 - TVA CEE FR 67 423 228 543 - APE 2599B



Une filiale de



L'intégration par le travail des personnes en situation de handicap : l'assemblage et le conditionnement de la quasi-totalité des produits sont assurés par deux ESAT (Etablissement de Service et d'Aide par la Travail) situés à Mornant (69) et à Tarare (69).

LOUIS MOULIN a instauré une véritable démarche pour favoriser le bien-être de ses équipes et minimiser l'impact environnemental de ses activités.

Elle porte notamment une attention particulière au recyclage de ses déchets, ainsi qu'à ses consommations d'énergie et d'eau, et elle a mis en place des solutions de confort et d'ergonomie sur les différents postes de travail.

Conformément à la réglementation, LOUIS MOULIN est enregistré au Registre national des metteurs sur le marché d'éléments d'ameublement sous le numéro FR021406. Ce numéro garantit que LOUIS MOULIN, en adhérant à Eco-mobilier, se met en conformité avec les obligations réglementaires qui lui incombent en application de l'article L 541-10-1 10° du Code de l'Environnement.

LOUIS MOULIN met en marché son offre au travers de ses réseaux partenaires et a pour vocation de créer de la valeur pour toute la chaîne de distribution, à partir de la fabrication de ses produits jusqu'à la prise en main des jardiniers et bricoleurs.

1 – APPLICABILITE

Les présentes Conditions de Vente (CV) et le tarif général annuel 2021 constituent les Conditions Générales de Vente (CGV) 2021. Elles sont la formalisation opérationnelle de la politique commerciale de la société LOUIS MOULIN et sont respectueuses du cadre réglementaire Français.

Conformément à l'article L441-3V du code du commerce, elles sont envoyées aux Distributeurs spécialisés en articles de jardinage et de bricolage, avant le 30 novembre et constituent le socle unique de la négociation conformément à l'article L441-1III.

Les distributeurs spécialisés en articles de jardinage et de bricolage bénéficient du service de la force de vente constituée de 14 agents commerciaux toute l'année, pour contribuer à aider à la gestion des rayons pour des produits présents en linéaire les 12 mois de l'année.

Les distributeurs spécialisés en articles de jardinage et de bricolage sont des réseaux de distribution grand public, assurant une présence permanente en linéaire et apportant un service de conseil aux consommateurs pour les produits LOUIS MOULIN, ils font la promotion de nos produits et contribuent à la visibilité de notre marque.

Si les clients de la société LOUIS MOULIN établissent des Conditions d'Achat, un projet de contrat visé à l'article L441-3 du Code de commerce ou tout autre document en tenant lieu, ils s'engagent à les communiquer à la société au plus tard, le 20 décembre afin de permettre aux deux parties de disposer du temps nécessaire pour mener une négociation annuelle dans le respect mutuel des intérêts de la société LOUIS MOULIN et du Client, de manière loyale et de bonne foi.

LOUIS MOULIN souhaite en effet nouer avec ses clients un courant d'affaires durable, dans une relation équilibrée privilégiant le partenariat gagnant-gagnant, avec pour finalité de créer de la valeur pour les deux parties.

L'acceptation de nos conditions générales de vente implique de plein droit, la non application de toutes autres conditions générales d'achat ou de vente y dérogeant sauf accord exprès et écrit de notre part.

Afin de sécuriser la relation commerciale et d'assurer une traçabilité des négociations annuelles et des conditions d'application des clauses contractuelles, LOUIS MOULIN s'engage à formaliser systématiquement tous les entretiens à distance ou en présentiel. Cette formalisation pourra faire l'objet d'un simple courriel et les clients sont invités à répondre en mentionnant par retour les points d'accords et de désaccord dans un esprit bienveillant et une volonté commune de construire des accords applicables par les deux parties, créateurs de valeurs partagées et garants du respect du cadre juridique. Ainsi, les acteurs de la négociation peuvent s'assurer qu'à aucun moment ils ne soumettent ou tentent de soumettre l'autre partie à des obligations créant un déséquilibre significatif dans les droits et obligations des parties (L442-1 I 2°).

Le résultat de la négociation annuelle sera formalisé dans une convention conclue au plus tard le 1^{er} Mars et précisant les conditions dans lesquelles les parties entendent développer leurs relations pour l'exercice à venir, conformément au cadre



règlementaire (L443). A défaut de convention signée avant le 2 mars, toute commande d'un client pour livraison sur le territoire Français métropolitain implique l'adhésion entière aux présentes CGV.

2 – TARIFS et PRIX

2.1 Les prix figurant sur le tarif général s'entendent :

Hors TVA

- Hors DEEE dont le prix est facturé à la ligne au barème officiel en vigueur au jour de la livraison
- Franco France métropolitaine hors Corse pour un minimum de commande calculé sur la base du prix net facturé, pour une commande en une seule fois en un seul lieu de livraison quel que soit le mode de transmission de la commande
- Le client s'engage à appliquer dans le cadre de ses commandes et de ses paiements les prix convenus
- A l'exception des commandes de présaison le tarif et le prix convenus applicables sont ceux en vigueur au jour de l'expédition, pour un délai de livraison qui ne peut excéder 30 jours. L'entrée en vigueur du prix convenu sera concomitante à l'ensemble des obligations auxquelles s'engagent les parties, formalisées au sein de la convention écrite et au plus tard le 2 mars conformément à l'article L441-3 du code de commerce

2.2 Tarif

LOUIS MOULIN actualise son tarif général annuel hors taxes une fois par an en étant attentif à trouver le juste équilibre entre toujours renforcer la compétitivité de son offre et préserver la rentabilité et la pérennité de son activité.

Le tarif est susceptible d'évoluer dans l'année en totalité ou partie au cours de l'exercice dans le cas notamment de l'évolution de ses conditions d'achats de production ou de distribution, ayant un impact sur la santé financière de l'entreprise. Dans ce cas LOUIS MOULIN s'engage à proposer à ses clients tout changement de tarif en respectant le délai d'application convenu contractuellement avec ses clients et au minimum deux mois avant sa date d'application, les parties s'engagent à se rencontrer pour étudier cette proposition et trouver un accord applicable dans un délai maximum de deux mois.

Le tarif applicable sera constitué d'un prix brut sur lequel viendra s'appliquer une remise de 5% hors promotions.

2.3 Remise entrepôt / plateforme

La condition entrepôt s'applique dès l'instant où le franco de **1 500** euro net HT est respecté, et que les palettes livrées sont complète et mono produits.

- La remise entrepôt hors condition particulière de vente (CPV) est de **10.00 %**

Ces conditions s'entendent livraison France Métropolitaine, hors Corse.

La société attire l'attention de ses clients sur le fait qu'il appartient au client de vérifier le tarif en vigueur à la date de la commande en se référant au dernier tarif transmis par LOUIS MOULIN.

2.4 Commandes de présaison :

Les clients de LOUIS MOULIN bénéficient d'une remise de présaison de :

- **5% pour toute commande enregistrée entre le 01^{er} Octobre et le 31 décembre 2020, hors promotions** et livrée en janvier ou février 2021.

La remise de pré saison n'est pas cumulable avec toutes autres remises promotionnelles ou d'ouvertures d'un nouveau magasin.

2.5 Commandes d'ouverture de comptes ou d'un nouveau magasin :

On entend par :

- L'ouverture d'un nouveau magasin : la construction physique d'un nouveau point de vente avec une première mise en stock. Le changement d'enseignes ou le déménagement d'un magasin avec transfert des stocks sur la nouvelle adresse ne constitue pas un nouveau magasin.
- L'ouverture d'un compte : la prise d'une commande avec un client n'ayant jamais travaillé avec la société LOUIS MOULIN ou ne travaillant plus avec lui depuis plus de 2 ans (date à date)



Les clients en format de livraison MAGASINS de LOUIS MOULIN bénéficient d'une remise d'ouverture de comptes ou d'un nouveau magasin de **5% de marchandises gratuites** pour toute commande d'un minimum de 1 000 Euros HT. Ces 5% de marchandise gratuite sont calculés sur le montant H.T. de la commande déduction faite des produits facturés en promotion.

3 – COMMANDES

3.1 Minimum de commande et Franco

- LOUIS MOULIN accepte toute commande dans le respect des colisages (UC), indiqué sur le tarif en vigueur ou sur la proposition commerciale.
- LOUIS MOULIN propose à ses clients des livraisons en franco de port lorsque les commandes atteignent un minimum de :
 - 400,00 € net H.T pour des livraisons directes magasins.
 - 1 500.00 € net H.T pour des livraisons à destination d'entrepôts logistiques en un seul lieu.
 - Les commandes de moins de 200 € HT ne pourront pas être traitées

Dans le cas où ce franco n'est pas atteint, le client se voit facturer une participation aux frais de port et de traitement de commande à hauteur de :

- 50,00 € HT pour des livraisons directes magasins
- 350,00 € HT pour des livraisons à destination d'entrepôts

3.2 Conditions particulières de franco

Le franco ne peut pas être calculé en incluant des références dont l'arrêt de commercialisation a été notifié au moins 60 jours avant la date de la commande ou sur des formats promotionnels non ouverts à la commande sur la période.

Le Franco sera calculé à partir d'une base articles sélectionnée par le client, formalisée par une matrice de référencement, rendant de fait les références sélectionnées actives au moment de la commande.

Les références actives sélectionnées ne seront par défaut pas celles signalées à épuisement ou supprimées.

3.3 Durée de vie des produits

LOUIS MOULIN formalise dans son tarif les produits à épuisement du stock et ne serait tenu pour responsable d'une rupture, et de ce fait LOUIS MOULIN ne pourrait en aucun cas faire l'objet de pénalités et les produits concernés n'entreront pas dans le calcul du taux de service.

Ceci étant LOUIS MOULIN fera le nécessaire pour essayer de proposer des produits de substitution et le client s'engage à réviser au moins une fois l'an sa base article et supprimer toutes les références épuisées au moins une fois par an au mois de janvier de chaque année civile.

3.4 Annulation et modification de commande

LOUIS MOULIN accepte une annulation ou une modification de la commande initiale 12 heures après la réception de la commande.

Au-delà, des frais fixes de gestion administrative et ou de transport seront appliqués de 150€.

En cas de diminution de la commande en dessous du franco les frais de port seront à payer en sus des sommes forfaitaires ci-dessus.

3.5 Unité de Conditionnement

Les Unités de Conditionnement indiquées dans nos catalogues sont définies soigneusement pour répondre à un amortissement des coûts d'emballage et de préparation de commande et dans le même temps aux rotations moyennes.

Par ailleurs les conditionnements permettent de protéger les produits qui arrivent en bon état de présentation pour mise en vente optimale.

3.6 Réception des commandes

Les commandes doivent être adressées au service commercial de LOUIS MOULIN avant midi. Toute commande doit être transmise par EDI, par email contact@louismoulin.com, et doit comporter à minima les informations suivantes pour être conformes :

- Le numéro de commande du client



- la référence du produit
- la désignation
- la quantité respectant nos UC
- Le prix d'achat unitaire net hors taxes, devant figurer sur la facture
- la date de livraison souhaitée respectant le délai de livraison
- L'adresse précise de livraison
- La date et l'heure d'émission de la commande

3.7 Disponibilité produit

La société LOUIS MOULIN anticipe ses besoins sous un délai variant de 2 à 4 mois selon les provenances de matières premières afin de constituer son stock, auquel s'ajoute un stock tampon pour les produits finis afin de répondre à la saisonnalité. Ce calcul de stock est basé sur son historique de vente N-1.

Ses équipes se sont fixé un objectif de 95% minimum de taux de service.

4 – EXPÉDITION – RECEPTION - RETOUR

4.1 - Expédition

Les délais de livraison généralement proposés, hors présaison, implantation et cas particuliers sont :

- 8 jours ouvrés pour les magasins
- 14 jours ouvrés pour les entrepôts ou plate-forme

4.2 Réception des marchandises

Au moment de la réception, le transporteur remet deux documents au Client :

- Le Bon de Transport (BT) est défini par soit la Convention de transport de Marchandise par la Route (CMR), soit la Lettre de Voiture, soit la Lettre de Transport : document du transporteur reprenant le numéro de commande LOUIS MOULIN (correspondant au numéro d'expédition de LOUIS MOULIN). Il doit être émargé avec le nom de la personne qui signe ou tamponné par le Client au moment de la réception des marchandises
- Le Bon de Livraison (BL) rappelle les références commandées, les quantités, les numéros de commande du Client. Il est remis au Client au moment de la réception

Lors de la réception des marchandises, le réceptionnaire vérifie :

- La quantité d'unités de manutention (cartons ou palettes)
- Le visuel de la palette (si écrasement, fuite ou autre)

Si nécessaire, le réceptionnaire émettra des réserves éventuelles sur le BT.

Après la date de réception, le Client dispose d'un délai de 3 jours pour vérifier :

- Le nombre exact de colis et d'UVC (Unités de Vente Consommateur)
- L'exactitude des codes reçus par rapport à ceux commandés
- L'intégrité des UVC (manquants, unités abimées au sein des colis, fuites...)

Le Client informera LOUIS MOULIN par fax, courrier ou courriel des éventuelles anomalies constatées en précisant le code Client, le N° de commande, les références et les quantités concernées.

Le Client s'engage à faciliter aux services de LOUIS MOULIN la vérification des anomalies.

4.3 Refus de livraison

Le distributeur s'engage à ne pas refuser une livraison effectuée dans les conditions prévues par la commande (lieu, date).

En cas de refus de livraison, et quel qu'en soit le motif, le service réception appose son cachet sur le BT attestant qu'il s'est bien présenté tel jour à telle heure et inscrit le motif de refus.

Toute contestation ne sera recevable que si l'identification de la personne qui a réceptionné les marchandises est clairement lisible sur le BT.



Dans le cas d'un refus non justifié ou non convenu avec le service commercial de LOUIS MOULIN, LOUIS MOULIN se réserve le droit de facturer au Client un forfait de 150 euros de frais administratifs et de gestion ainsi que les frais réels de transport aller et retour.

4.4 Retour de marchandises

Le retour éventuel de marchandises à la demande des clients doit faire l'objet de notre accord préalable. Le client doit contacter le service commercial de LOUIS MOULIN pour motiver sa demande de retour de marchandises. LOUIS MOULIN s'engage à répondre au client dans un délai maximum de 5 jours ouvrés après sa demande. Les conditions et coûts logistiques du retour de marchandises feront l'objet s'un accord express entre le client et LOUIS MOULIN.

5 – FACTURATION & PAIEMENT

a) Pour tout nouveau client, les paiements s'entendent comptant contre facture pro-format avant livraison, jusqu'à l'ouverture d'un compte dans nos livres. Pour les clients ayant déjà un compte ouvert, nos factures sont payables à Millery par virement à 45 jours fin de mois.

b) Aucun escompte n'est accepté pour paiement anticipé.

c) En cas de non-paiement à la date prévue sur la facture, les pénalités applicables seront conformes à l'article L441-10. Les sommes dues porteront intérêt de plein droit au taux de 2% par mois de retard ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (conformément aux articles L.441-3, L.441-6 et D.441-5 du Code de commerce). Cette indemnité est due de plein droit pour chaque facture payée en retard, dès le lendemain de la date d'échéance, sans qu'un rappel soit nécessaire. Elle n'est pas soumise à la TVA. Notre société se réserve également le droit de suspendre toute nouvelle livraison jusqu'à apurement complet du compte sans préjudice ou tout autre recours.

En cas de détérioration grave de la situation financière du client qui soit de nature à mettre en péril le sort de la créance, LOUIS MOULIN se réserve le droit d'annuler ou de suspendre les commandes en cours et d'exiger des suretés ou à défaut le règlement immédiat de sa créance après une simple mise en demeure.

De même, LOUIS MOULIN se réserve le droit de suspendre toute nouvelle livraison jusqu'à épurement complet du compte sans préjudice ou tout autre recours.

Toute facture impayée, quelque en soit la raison, sera exclue des déclarations de Chiffre d'Affaires et ne pourra en aucun cas être éligible au titre des éventuelles ristournes de fin d'année.

Le règlement des ristournes est suspendu au complet règlement des factures, lequel s'apprécie au dernier jour d'échéance de la dernière facture de l'année.

Tous les comptes relatifs aux accords conclus entre LOUIS MOULIN et ses Clients au titre de l'année en cours (N) (accords commerciaux, contrats de prestations de service...) devront être soldés au plus tard le 31 décembre de l'année suivante (N+1). A défaut de réclamation de la part du Client avant cette date, celui-ci ne pourra plus réclamer la moindre somme à LOUIS MOULIN, ni le moindre justificatif en relation avec les accords de l'année N.

Réciprocité des délais de paiement

LOUIS MOULIN rappelle que les compensations entre factures réciproques sont tolérées dans le cadre du strict respect de la réciprocité d'échéances. Toute facturation émise par le Client devra prendre en compte un délai de paiement qui ne pourra être inférieur à celui accordé.

6 - NON COMPENSATION ET PENALITES

En aucun cas, les paiements dus à LOUIS MOULIN ne peuvent être suspendus, ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation à la seule initiative du client, notamment en cas d'allégation par celui-ci d'un retard de livraison, ou de non-conformité des produits livrés, l'accord préalable et écrit de LOUIS MOULIN étant indispensable et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans des conditions générales d'achat du client.

Aucune pénalité de quelque nature que se soit ne sera acceptée par LOUIS MOULIN et ce quelle que soit la motivation de la pénalité. Seul le préjudice éventuellement subi et préalablement démontré par le client pourra après accord écrit de LOUIS MOULIN, ouvrir droit à réparation.

A ce titre, LOUIS MOULIN n'accepte pas de débit d'office.

Siège social : Parc d'activité Les Ayats - 84, rue de Guénas - 69390 MILLERY - FRANCE

Tél. : +33 (0)4 72 24 31 79 - Fax : +33 (0)4 86 17 24 67

contact@louismoulin.com / www.louismoulin.com

SAS au capital de 150 000 € - RCS LYON 423 228 543 - SIRET 423 228 543 00017 - TVA CEE FR 67 423 228 543 - APE 2599B



Une filiale de

COFD



En cas de violation de la présente clause, LOUIS MOULIN pourra suspendre ses livraisons, voire fermer le compte du client.

7- RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Notre société restera propriétaire des marchandises vendues jusqu'à paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. L'acheteur supportera tous les risques subis ou causés par la marchandise dès la sortie de nos magasins. En cas de non-paiement total ou partiel à échéance, notre Société pourra exiger la restitution des marchandises impayées, aux frais, risques et périls de l'acheteur par simple lettre recommandée ou tout autre moyen équivalent.

Le client est tenu d'informer immédiatement LOUIS MOULIN de la saisie, réquisition ou confiscation au profit d'un tiers des produits et de prendre toutes les mesures de sauvegarde pour faire connaître le droit de propriété de LOUIS MOULIN en cas d'intervention d'un créancier. Cette clause est opposable à tous, même en cas de procédure collective du client.

8 - GARANTIE

Notre garantie se limite aux vices cachés dans les conditions normales d'utilisation et hors pièces d'usure.

LOUIS MOULIN se réserve le droit d'exiger la preuve de la défaillance (photos, constats par ces personnels).

Sont notamment exclus de la garantie, les dommages dus aux événements climatiques (tempête, grêle, inondations, etc...), chocs, produits chimiques, accidents, incendies, usages non appropriés.

9 - FORCE MAJEURE

LOUIS MOULIN n'est tenu à l'exécution des commandes acceptées, pour autant que rien d'anormal ne vienne entraver son approvisionnement, sa production ou ses expéditions. Notamment les grèves totales ou partielles, les émeutes, l'état de guerre, les épidémies, les pandémies, les inondations, les canicules, les barrières de dégel et catastrophes naturelles, les risques sanitaires, les interruptions de transport, les difficultés d'approvisionnement en matières premières, en emballages, en combustibles, les attaques ou piratages informatiques et tout autre cas fortuit ou de force majeure, autoriseront LOUIS MOULIN à différer ou annuler tout ou partie des commandes et des livraisons sans que le Client puisse prétendre à une indemnité ou réclamer une quelconque indemnité à ce titre.

10 – JURIDICTION

En cas de contestation quelconque à l'occasion d'une fourniture ou de son règlement, le tribunal de commerce de Lyon sera seul compétent, quels que soient les conditions de vente et le mode de règlement accepté (traites, billets, chèques...) même s'il y a pluralité de défendeurs ou appel en garantie.